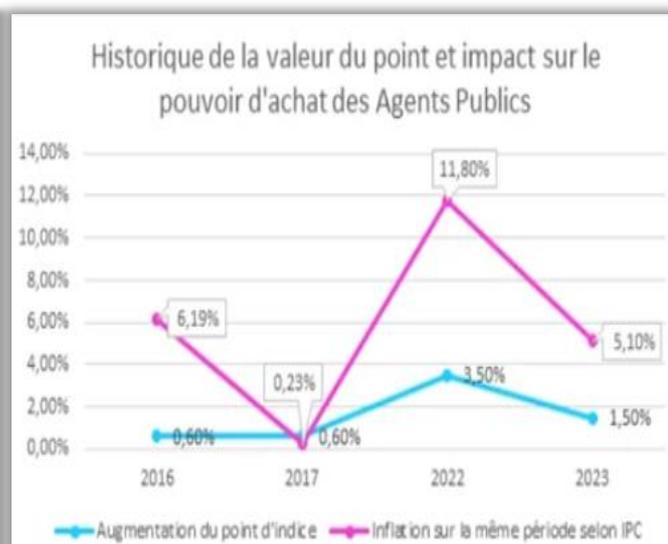


Pour une juste augmentation de nos salaires

En 2023, pour tenir compte du contexte inflationniste, nos sénateur.ices ont pudiquement voté pour une augmentation de leurs frais de mandat de 700€ par mois, soit une enveloppe mensuelle passée de 5900€ à 6600€.

La même année, pour tenir compte du contexte inflationniste, notre direction générale nous a pudiquement augmenté.es... de 2 % par mois pour les agent.es de droit privé (soit 25€/mois pour les agent.es de niveau B1) et a relevé de 0,07€ le point d'indice des agent.es de droit public (soit 22€/mois pour l'indice 402).



Certaines organisations syndicales se sont contentées de ces miettes, arguant que c'était *'toujours ça de pris'* alors que l'année 2023 s'est terminée avec 4,9 % d'inflation (dont 11,8 % pour les seuls produits alimentaires). Cette frénésie de certaines OS à signer à tout prix est contre-productive.

La NAO - Négociation Annuelle Obligatoire - impose d'ouvrir des discussions avec les organisations syndicales représentatives mais n'oblige pas à aboutir à un accord. La direction générale peut tout à fait décider de revaloriser nos salaires de manière unilatérale à tout moment. En signant ces accords, ces OS légitiment la stratégie de la DG de nous donner le moins possible.

Une réelle augmentation est vitale pour faire face à nos besoins essentiels (augmentation de 10% de l'électricité, des loyers, assurances, alimentation...).

Ensemble allons gagner une augmentation générale de nos salaires et l'amélioration de nos conditions de travail!

Tous-tes en grève le 19 mars!